

# Histoire de Saint-Jacques-de-Néhou

**Saint-Jacques-de-Néhou est une commune récente.**

Créée en 1899, elle résulte du partage de la commune de Néhou en deux territoires.

Dans chaque salle du Conseil dans les mairies de Saint-Jacques-de-Néhou et de Néhou on peut y voir une carte à l'échelle 1/100000è qui représente le territoire de la commune de Néhou à la fin du XIX<sup>e</sup>-siècle.

*Cette carte, établie sur un rectangle de fine toile de 120 sur 70 cm, a été retrouvée par Noël LEFEVRE, maire de Saint-Jacques-de-Néhou dans les archives communales. L'original a été versé aux Archives Départementales de la Manche qui en assurent la conservation. Ce sont des copies qui sont exposées.*

Le document est extrait d'une étude réalisée par GARNIER, agent-voyer cantonal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à la demande du préfet de la Manche pour instruire la question relative à la création de deux communes sur le territoire de Néhou. Le dossier, daté du 8 septembre 1897, est destiné « à éclairer le préfet sur la situation. Il se compose de cinq pièces dont cette carte « des biens communaux indiquant leur situation dans chaque secteur et des délimitations des deux communes nouvelles ».

A l'observation, la délimitation proposée par l'agent-voyer, résultat d'une étude très précise sur la répartition la plus équitable possible des biens communaux, marais et landes, est, à quelques variantes près, celle retenue lors du vote de la chambre des députés projet-n°434 remis le 25 mai 1899. Le texte est adopté le 12 juin 1899 et publié au Journal officiel le lendemain. La loi d'intérêt général est promulguée par le Président de la République, Emile LOUBET, le 6 août de la même année. Huit jours plus tard, le préfet de la Manche nomme, pour chacune des deux nouvelles communes ainsi créées, des administrateurs provisoires.

## **Et avant Saint-Jacques-de-Néhou ?**

En 1836, la commune de Néhou est divisée en deux paroisses St Georges pour Néhou et Montrond (*Montrond, Mouroc, Montroch ou Mourot selon les auteurs*).

On peut lire dans la monographie de Néhou rédigée par l'abbé Lamy page 270 :

*« Pourquoi la commune de Néhou est-elle si étendue et comprend-elle deux villages absolument distincts, éloignés d'une lieue un quart ? Telle est la question qui se pose tout d'abord. Dans notre pays en effet, chaque commune comprend une agglomération plus ou moins importante avec ses dépendances et ses limites coïncident avec celles d'une paroisse. Ce fait anormal tient à l'origine de notre commune. Le territoire de St Georges ou Vieux Néhou étant seul habité autrefois, on n'a pas craint de lui adjoindre une immense étendue de terrain alors couvert de forêts où l'on ne rencontrait que quelques cabanes de charbonniers. Longtemps St Georges fut l'unique centre. Le territoire de St Jacques ou Montrond ne se peupla que lorsque les forêts qui le recouvraient furent mises en exploitation. Il vint là des gens de tous les pays qui finirent par y élire domicile et se livrèrent à l'industrie de la poterie. Ce territoire fut érigé en paroisse en 1836 par un Edit Royal.*

## **L'activité Potière de Néhou**

Néhou fut l'un des trois centres potiers du Nord-Cotentin avec Sauxemesnil et Vindefontaine

Si l'activité potière de « Mouroc » s'est éteinte au printemps 1977, après l'arrêt du four du dernier potier Alphonse HAMEL, elle est très ancienne et son histoire est désormais mieux connue grâce aux travaux d'historien de Patrice MOUCHEL-VALLON (professeur d'histoire au Lycée Alain d'Alençon) qui a publié une analyse comparée des communautés potières de Sauxemesnil et de Néhou dans son livre « *Travail, familles et poterie en Nord-Cotentin. (XVI<sup>e</sup> è siècle – 1<sup>er</sup> Empire)* » et de ses recherches postérieures à cette édition.

Patrice MOUCHEL-VALLON affirme que cette activité est attestée depuis le 16<sup>e</sup> siècle, avec Collin TRAVERS (dit Mon Regnault) en 1536. Plus tard, cinq potiers (plus un intrus !) du nom de TRAVERS avaient obtenu, par plusieurs arrêts du Parlement de Rouen, la confirmation de leurs droits à posséder un four à pots à Néhou à la fin du règne de Henri IV. En 1734, ces 35 potiers et propriétaires de 20 fours à pots se réclamaient de cet ancien privilège s'appelant TRAVERS. *Voir revue AABN, n°5, p.4.*

L'activité potière s'exerçait dans différents hameaux : Montroch, l'Oraille, Roumare, Les Vachets et Piquets,

## **Chapelles**

Pour le service religieux toute la partie occidentale, très éloignée de l'église paroissiale et appelée Montront, possédait avant la Révolution française, trois chapelles et deux prieurés.

1° La chapelle du Lude, fondée par la famille de ce nom, dans la section B, du plan de Néhou.

2° La chapelle de la Roquelle, fondée et dotée en 1270 par Guillaume et Raoul des Moitiers ou des Moustiers, section C, du plan de Néhou.

3° La chapelle de Gonneville, dédiée à Saint-Clair, section D au Nord-Ouest.

4° La chapelle du prieuré de Saint-Jean-des-Bois fondé au milieu du XII<sup>e</sup> siècle par Richard I<sup>er</sup> de Reviers fils de Guillaume I<sup>er</sup> de Reviers et Seigneur de la Beurrière.

5° La chapelle du prieuré du Bel Arbre fondée au début du 13<sup>e</sup> siècle par Richard II de Vernon, Baron de Néhou, démolie vers 1860,

## **La chapelle de Saint-Jacques et l'église actuelle**

La nouvelle chapelle de Saint-Jacques est bénite en 1823 (elle se situait à peu de chose près sur l'emplacement de l'église actuelle). Agrandie, elle est dotée de deux chapelles latérales en 1850. Mais, de construction médiocre, elle se détériore très vite. Beaucoup de travaux sont nécessaires et, après soixante années d'existence, elle sera remplacée par parties successives par l'église actuelle.

(Sources : *La revue des amis de l'ancienne baronnie de Néhou, la monographie paroissiale de Néhou, Livre un Ami de l'Histoire, La revue de la Manche*)